

# La station forestière à Sauvabelin [suite et fin]

Autor(en): **Olivier, C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **20 (1912)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-555858>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

colonnes auxiliaires a contribué à cette défection.

Avec la nouvelle organisation militaire, le service des étapes et le service territorial ont subi des modifications importantes, celles-ci intéressent tout particulièrement la Croix-Rouge et la Commission des transports, puisqu'on prévoit 24 colonnes de secours.

La commission nommée pour étudier cette question a estimé qu'il faudrait en-

viron un demi-million pour organiser ces formations de la Croix-Rouge.

On ne sait pas encore quelle somme les autorités fédérales accorderont à la Croix-Rouge; aussi longtemps qu'on ne sera pas fixé à cet égard, notre institution ne peut que rester dans l'expectative. Souhaitons qu'en l'an 1912 nous saurons à quoi nous en tenir et que nous pourrons nous mettre alors courageusement à l'œuvre.



## La station forestière à Sauvabelin

(Suite et fin)

L'Angleterre, la Belgique, l'Autriche ont suivi l'exemple. La station forestière de « la Waldheilstätte » a fait ses preuves, et les villes qui la possèdent ne voudraient plus s'en passer.

Tous les intéressés y trouvent leur profit. Les convalescents en première ligne; puis les hôpitaux déchargés, les sociétés d'assurance, les écoles, et finalement le budget communal, car aucun hospice, à cause du coût considérable de ces bâtiments, ne peut rivaliser de bon marché avec une telle station. La modicité du prix, qui contraste si vivement avec les beaux résultats obtenus, a certainement beaucoup contribué à leur expansion. On ne peut les visiter sans admirer l'ingénieuse simplicité de leur installation et de leur fonctionnement.

Aucune chambre d'une clinique « chic » ou d'un hôpital moderne ne saurait être comparée à cette merveilleuse salle naturelle où le calme, l'air embaumé, la fraîcheur exercent leur influence bienfaisante. J'ai causé avec nombre de malades à Francfort, à Strasbourg, ouvriers d'usine, demoiselles de magasin. Tous étaient ravis

de leur cure, avaient un appétit splendide et l'air satisfait malgré l'affaiblissement que trahissaient encore leurs pâles figures.

\* \* \*

La connaissance de ces stations forestières a fini par pénétrer en Suisse. A Genève, grâce à une jeune fille, malade elle-même, s'est fondé quelque chose d'analogue dans le jardin de l'hôpital. A Bâle, on compte en ouvrir une l'année prochaine.

Et Lausanne? N'y a-t-il pas aussi parmi ses 65,000 habitants un public qui aurait besoin d'un tel établissement? Lausanne, il est vrai, est une ville remarquablement saine. La bise et le vent la balayent à souhait. Les épidémies y sont vite enrayées. On y trouve, au rapport du D<sup>r</sup> Morax, chef du service sanitaire, pas de maisons « homicides ». Mais la plus meurtrière des maladies, qui est en même temps la plus évitable, y fait encore trop de victimes.

Trop de familles d'ouvriers n'ont pas dans leur logis le cube d'air nécessaire; enfants et adultes y respirent cet air « ruminé » qui crée et entretient chez eux des états morbides, le défaut de résis-

tance aux fatigues de leur profession, aux maladies infectieuses. La convalescence, pour un organisme ainsi mal préparé, devient souvent l'occasion de redoutables complications.

Sans doute, Lausanne possède déjà depuis des années des œuvres de prophylaxie par excellence: la Clef des champs, les Colonies de vacances, l'École de la forêt et, pour les convalescents, l'Asile Boissonnet. Mais, faute d'argent et de place, bien des nécessaires, y sont refusés. Aussi, le professeur Demiéville cherchait depuis longtemps un établissement quelconque pour compléter la convalescence de ses clients de polyclinique. Une station forestière comblerait ce vide. Sans faire aucune concurrence aux institutions déjà citées, souvent surchargées, elle recevrait, sans les hospitaliser, des adultes et aussi ceux des enfants qui sont trop faibles pour suivre l'École de la forêt.

Grâce à la municipalité de Lausanne, qui a généreusement cédé pour cet usage un emplacement au bois de Sauvabelin, cette « clinique en plein air » a été ouverte au printemps. Située à l'angle nord-ouest, loin des promenades recherchées, cachée au regard des passants, à cinq minutes du tram (halte Grangette-Sauvabelin), elle offrira, pour commencer, à 10 hommes, 10 femmes et 10 enfants le repos, la nourriture reconstituante, la fraîcheur sous ses admirables ombrages. Un bain de soleil y est installé.

La polyclinique, les dispensaires et chaque médecin particulier pourront y diriger leurs convalescents indigents dès qu'ils seront de force à supporter sans trop de fatigue les deux courses en tram. Il est bien entendu qu'aucune personne vraiment malade n'y sera reçue.

\* \* \*

Reste la question financière, toujours épincuse. L'argent nécessaire aux cons-

tructions et installations est trouvé. Ceux des clients qui le pourront, payeront eux-mêmes leur modique pension. Pour les assurés, nous comptons sur l'appui des caisses d'assurances, pour d'autres, sur l'aide des dispensaires et de la Ligue contre la tuberculose. Celle-ci fera un travail préventif fort utile en envoyant à la forêt adolescents et enfants affaiblis, menacés dans leur santé. Nous comptons naturellement aussi sur l'appui des riches particuliers. Lausanne possède pas mal de gens généreux. Combien de ces derniers seront heureux de payer pour l'enfant chétif de leur employé ou leur domestique convalescente quelques semaines de cure d'air.

On objectera, puisque cette station forestière ne s'ouvrira qu'au printemps, pourquoi en parler déjà maintenant? Il y a plusieurs raisons pour le faire. L'idée tout d'abord est encore inconnue chez nous. Et s'il y a des nouveautés qui s'acclimatent rapidement et sans effort — modes abracadabrantes ou sports exotiques — celles qui rentrent dans le domaine social demandent souvent du temps pour être comprises dans leur raison d'être et leur but.

Plus que cela. Pour réussir, toute œuvre humanitaire a besoin de la sympathie du public. Et à quel moment de l'année réaliserions-nous mieux les bienfaits de la vie en plein air que maintenant? Le travail, les fatigues, les plaisirs de l'hiver n'en ont pas encore émoussé le souvenir! Nos enfants ont pris des couleurs, nos convalescents ont pu se rétablir. Chacun de nous a fait ses provisions de force, à la montagne, à la mer, à la campagne, à la chasse.

Cette expérience toute personnelle et récente doit nous faire apprécier, me semble-t-il, la valeur d'une station forestière. Là, à Sauvabelin, de moins fortunés

pourront trouver à peu de frais ce que d'autres ont été chercher peut-être fort loin et fort cher.

Et puis, ceux d'entre nous, travailleurs aux ressources dérisoires et aux réserves nulles, qui n'ont ni parents, ni amis riches, ne leur sera-ce pas un encouragement de pouvoir se dire, dès à présent, que, le printemps venu, il s'offrira à eux une facilité de plus pour regagner les forces qu'entamera l'hiver avec ses maladies inévitables? Qui connaît les malades, les convalescents surtout, sait combien l'espoir d'une cure leur sert déjà de tonique.

Voilà pourquoi on parle au public lausannois, aux riches et aux pauvres, déjà aujourd'hui, d'une œuvre qui ne s'ouvrira qu'au printemps. Il aura le loisir d'y réfléchir. Chacun verra ce qu'il peut faire de son côté pour aider à la réussite. Et quand Sauvabelin aura reverdi, ceux que la nouvelle station forestière intéressera pourront venir l'inspecter.

Espérons que, soutenue par la sympathie de tous, autorités, médecins et convalescents, l'œuvre sera utile et durable.

D<sup>r</sup> Ch. OLIVIER.

(Gazette de Lausanne.)

## Les empreintes digitales

Avez-vous jamais regardé de près la paume de vos mains? Vous y aurez remarqué des lignes, des plis de la peau. Ce n'est pas de cela que nous voulons vous entretenir, puisque nous ne croyons ni à « la ligne du cœur » ni à « la ligne de vie » qui ne servent qu'à faire gagner de l'argent à ceux — trop nombreux encore, même chez nous — qui exploitent la crédulité publique, comme chiromanciens!

Non, regardez de plus près; prenez même une loupe qui grossira l'image, et vous apercevrez dans la paume de la main ou à la pulpe des doigts une multitude de petites lignes, presque parallèles et qui forment des arabesques; ce sont les dessins papillaires de l'épiderme. Ces dessins ne paraissent pas — à première vue — offrir un intérêt palpitant, et cependant les lignes papillaires sont en quelque sorte la signature grâce à laquelle nombre de délits sont découverts!

L'anthropométrie judiciaire a fait, ces dernières années, des progrès surprenants, et elle a servi à dépister une quantité de

délinquants qu'on a pu identifier grâce à un système spécial imaginé par le professeur Bertillon. Quel est le procédé usuel? Lorsque la justice met la main sur un voleur, sur un assassin qui lui est inconnu, elle cherche à l'identifier, c'est-à-dire à trouver son nom et ses antécédents. Pour cela, on fait appel à six espèces de documents: 1° l'anthropométrie (mensuration du corps, de la tête, des membres); 2° la coloration de l'iris (partie colorée de l'œil); 3° la photographie de l'individu; 4° le portrait parlé (description de la personne, forme du visage, du menton, des oreilles, etc.); 5° la description des particularités individuelles: difformités, cicatrices, tatouages; et enfin 6° la dactyloscopie ou examen des empreintes digitales.

L'anthropométrie ne peut guère être employée que lorsqu'il y a eu arrestation; le portrait parlé peut varier en suite de modifications apportées par l'individu à sa physionomie, par la coupe de la barbe, de la moustache, etc.; les difformités peuvent manquer aussi bien que les cic-